

Note Méthodologique : Cabinet étude Dangers au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Expertise en analyse et gestion des risques industriels et professionnels au Congo.
- Identifier, évaluer et maîtriser les dangers pour protéger sites, salariés et environnement.
- Démarche structurée et service personnalisé, alignés sur la réglementation locale et internationale.
- Assurer la conformité et la pérennité des activités industrielles.

Point clé : Le plan d'action est élaboré en concertation avec les équipes internes et vise une conformité rigoureuse aux exigences congolaises et internationales.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des dangers présents sur site.
- Vérifier la conformité avec la réglementation congolaise et internationale.
- Définir des recommandations et un plan d'action adaptés aux contraintes opérationnelles.
- Améliorer la prévention des accidents et réduire les risques d'incidents majeurs.
- Assister à la rédaction de la documentation officielle et des procédures internes.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre (extraits du besoin exprimé) :

- Entreprises industrielles, gestionnaires de sites, zones économiques spéciales, départements QHSE.
- Phases couvertes : diagnostic sur site, analyse documentaire/réglementaire, recommandations et plan d'action, suivi et accompagnement.
- Formats d'intervention : sur site pour visites/inspections, à distance pour analyses; ateliers et réunions en présentiel ou visioconférence.

Livrables attendus :

- Rapport d'état des lieux (diagnostic initial).
 - Rapport de conformité réglementaire.
 - Plan d'action détaillé et recommandations personnalisées.
 - Reporting et assistance pour les autorités de contrôle.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Analyse des installations et processus; visites de sites; identification des sources de danger.
- Collecte d’informations sur les risques potentiels.
- Livrable : rapport d’état des lieux.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Revue des procédures internes, rapports d’audit, textes applicables (sécurité, environnement, travail).
- Vérification de la conformité aux normes en vigueur au Congo.
- Livrable : rapport de conformité réglementaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (1 semaine)

- Formulation des préconisations pour corriger les non-conformités et réduire les risques.
- Élaboration conjointe du plan d’action avec les équipes internes.
- Livrable : plan d’action détaillé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée variable)

- Accompagnement à l’application des préconisations; coordination des actions correctives.
- Formation ciblée; préparation des revues périodiques.
- Livrables : reporting et assistance aux autorités de contrôle.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Format	Jalon / livrable
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Sur site	Rapport d’état des lieux
Analyse documentaire	1 semaine	À distance	Rapport de conformité réglementaire
Recommandations & plan d’action	1 semaine	Ateliers & rédaction	Plan d’action détaillé
Suivi & accompagnement	Variable	Mixte	Reporting et assistance

Rôles & responsabilités

Client

- Définit précisément les besoins.
- Fournit les documents requis (plans, procédures, audits, textes applicables).
- Autorise et facilite les visites de site; participe aux ateliers.
- Applique les préconisations avec l’accompagnement du cabinet.

Consultant

- Réalise le diagnostic sur site et la collecte d’informations.
- Conduit la revue documentaire et réglementaire.
- Formule les recommandations et co-construit le plan d’action.

- Assure le suivi : coordination des actions, formation, revues périodiques et reporting.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Définition précise des besoins en amont.
- Plans des installations et schémas des processus.
- Procédures internes de sécurité et documents réglementaires applicables.
- Rapports d'audit antérieurs.
- Accès aux sites pour les visites et inspections.
- Informations sur les risques potentiels, installations et activités.
- Organisation d'ateliers/réunions (présentiel ou visioconférence) pour la concertation.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Planification flexible selon les contraintes opérationnelles; démarrage rapide après cadrage.
- Revues périodiques et reporting aux autorités de contrôle.
- Suivi régulier de la mise en œuvre : coordination des actions correctives et assistance à la formation.
- Ateliers et présentations des recommandations (présentiel/visioconférence) pour validation interne.
- Résultats préliminaires disponibles dès la fin du diagnostic initial.
- Respect des normes congolaises et internationales; production de livrables formalisés (rapports, plan d'action).